Les 5 droits d'alerte du CSE

Dans toutes les entreprises

Alerte atteinte aux droits des personnes, à la santé physique et mentale ou aux libertés individuelles

Alerte danger grave et imminent

Alerte santé publique et environnement

Dans les entreprises d'au moins 50 salariés

Alerte économique

Alerte sociale

© 2021 Marie Alaman